CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du 23 mai 2007

portant nomination d'un juge du Tribunal de première instance des Communautés européennes

(2007/368/CE, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 224,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 140,

considérant que, conformément aux dispositions des traités, un renouvellement partiel des membres du Tribunal de première instance des Communautés européennes a lieu tous les trois ans pour un mandat de six ans. Pour la période allant du 1er septembre 2007 au 31 août 2013, les gouvernements des États membres doivent encore nommer un juge afin de compléter la nomination des douze juges intervenue le 25 avril 2007,

DÉCIDENT:

Article premier

M. Santiago SOLDEVILA FRAGOSO est nommé juge du Tribunal de première instance des Communautés européennes pour la période allant du 1er septembre 2007 au 31 août 2013.

Article 2

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 23 mai 2007.

Le président

W. SCHÖNFELDER